

# Le baccalauréat professionnel

*Articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'éducation*

**Définition**

**Préparation**

**Modalités de l'examen**

**Accès au diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE)**

**Liste des diplômes, accès aux contenus**

## Définition

Le baccalauréat professionnel est un diplôme national qui atteste l'aptitude de son titulaire à exercer une activité professionnelle hautement qualifiée.

Pour se présenter à l'examen il faut :

soit avoir préparé le diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation continue

soit avoir travaillé pendant trois ans dans un secteur en rapport avec la finalité du diplôme.

## Préparation

Le baccalauréat professionnel peut être préparé :

1. par la voie scolaire, dans les lycées, essentiellement les lycées professionnels et les lycées professionnels agricoles, ou les établissements privés d'enseignement technique ;
2. par la voie de l'apprentissage dans les centres de formation d'apprentis (CFA) publics ou privés ou dans les sections d'apprentissage (SA) ;
3. par la voie de la formation professionnelle continue, destinée à des adultes engagés dans la vie professionnelle.

La durée de référence de la formation est de trois années avec une importante période de formation en milieu professionnel (généralement de 22 semaines ).

Cette durée peut être modifiée par une procédure de positionnement, qui permet à un

candidat de bénéficier, par décision du recteur, en fonction de ses diplômes, de ses études ou de son expérience professionnelle, d'une réduction ou d'un allongement de la durée de sa formation.

Les jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP obtenu à la session précédent l'inscription peuvent poursuivre leur formation vers le baccalauréat professionnel en deux ans, dans une spécialité en cohérence avec celle du diplôme obtenu.

## **Modalités de l'examen**

L'examen est composé de 7 épreuves obligatoires. Une épreuve peut comporter une ou plusieurs unité(s) ; dans ce dernier cas, à chaque unité est associée une sous-épreuve.

Selon la catégorie des candidats (scolaires, apprentis, stagiaires de la formation continue) et la catégorie d'établissements (publics ou privés sous contrat, centres de formation d'apprentis et sections d'apprentis habilités ou non habilités au contrôle en cours de formation, privés hors contrat, établissements publics de formation continue) :

- l'examen peut être organisé sous forme globale (le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session) ou progressive (le candidat choisit les épreuves qu'il souhaite présenter à chaque session),
- le mode d'évaluation peut être ponctuel ou présenter la forme d'un contrôle en cours de formation.

Une épreuve orale de contrôle est prévue pour les candidats qui ont obtenu une note moyenne générale égale ou supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20 et une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve qui évalue la pratique professionnelle.

## **Accès au diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Outre l'examen, toute personne ayant exercé une activité bénévole ou salariée pendant au moins 3 ans dans le champ du diplôme peut demander à faire valider les acquis de son expérience : article L. 335-5 du code de l'éducation.

## Liste des diplômes, (accès aux contenus par le site eduscol →voie professionnelle →diplômes professionnels)

AERONAUTIQUE - Option mécanicien systèmes avionique

AERONAUTIQUE - Option mécanicien système cellule

AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option arts de la pierre

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option communication graphique

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option ébéniste

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option horlogerie

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option merchandisage visuel

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option tapissier d'ameublement

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Option vêtement et accessoire de mode

ARTISANAT ET METIERS D'ART - Options "verrerie scientifique et technique" et "métiers de l'enseigne et de la signalétique"

BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

BOULANGER - PATISSIER (1ère session en 2011)

BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR (1ère session en 2011)

CARROSSERIE - Option construction

CARROSSERIE - Option réparation

COMMERCE

COMPTABILITE

CULTURES MARINES

ÉLECTROTECHNIQUE, ENERGIE, EQUIPEMENT COMMUNICANTS

ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE

ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

ÉTUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS

EXPLOITATION DES TRANSPORTS

FONDERIE (1ère session 2012)

HYGIENE ET ENVIRONNEMENT

INDUSTRIE DE PROCEDES

INDUSTRIES DES PATES, PAPIERS ET CARTONS

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI (1ère session 2010)

LOGISTIQUE

**MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES - Option bateaux de  
plaisance**

**MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES - Option voitures  
particulières**

**MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS**

**MAINTENANCE DES MATERIELS**

**MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANQUES AUTOMATISES - Option C :  
systèmes ferroviaires**

**MAINTENANCE NAUTIQUE (1ère session en 2010)**

**METIERS DE L'ALIMENTATION**

**METIERS DE LA MODE - VETEMENTS (1ère session en 2011)**

**METIERS DE LA MODE ET INDUSTRIES CONNEXES - PRODUCTIQUE**

**METIERS DU CUIR OPTION CHAUSSURES (1ère session en 2011)**

**METIERS DU CUIR OPTION MAROQUINERIE (1ère session en 2011)**

**METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE**

**MICRO-INFORMATIQUE ET RESEAUX : INSTALLATION ET MAINTENANCE  
MICROTECHNIQUES**

**MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX - Option industries textiles**

**MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX - Option matériaux métalliques moulés**

**MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX - Option matériaux céramiques**

**OUVRAGE DU BATIMENT : ALU MINIMUM, VERRE ET MATERIAUX DE**

**SYNTHESE**

**OUVRAGE DU BATIMENT : METALLERIE**

**PHOTOGRAPHIE**

**PILOTAGE DE SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE**

**PLASTIQUES ET COMPOSITES (1ère session en 2011)**

**PLASTURGIE**

**POISSONNIER ECAILLER TRAITEUR (1ère session en 2011)**

**PRODUCTION GRAPHIQUE**

**PRODUCTION IMPRIMEE**

**PRODUCTIQUE MECANIQUE - Option décolletage**

**REALISATION D'OUVRAGES CHAUDRONNES ET DE STRUCTURES**

**METALLIQUES**

**REPARATION DES CARROSSERIES (1ère session en 2010)**

**RESTAURATION**

**SECRETARIAT**

**SECURITE PREVENTION**

**SERVICES ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL**

**SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE**

**SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES**

**TECHNICIEN AEROSTRUCTURE**

**TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS**

**TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES**

**TECHNICIEN DE MAINTENANCE DE SYSTEMES ENERGETIQUES ET**

**CLIMATIQUES**

**TECHNICIEN DE SCIERIE**

**TECHNICIEN DU BATIMENT : ETUDES ET ECONOMIE**

**TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS**

**OEUVRE**

**TECHNIQUE DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR**

**TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT (1ère session en 2010)**

**TECHNICIEN D'USINAGE**

**TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE (1ère session en 2012)**

**TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET**

**CLIMATIQUES**

**TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE**

**TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR**

**TECHNICIEN MODELEUR**

**TECHNICIEN OUTILLEUR**

**TRAITEMENTS DE SURFACES**

**TRAVAUX PUBLICS**

**VENTE (prospection-négociation-suivi de clientèle)**

*Mis à jour le 09 octobre 2009*

© MEN - Direction générale de l'Enseignement scolaire